

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 7595 - 2010 B 00436 - 521 419 853 - A.S.L. INTERIM

A.S.L. INTERIM
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00€
Siège Social : 9 RUE MARCEL PAUL
45120 CHALETTE SUR LOING
R.C.S. - 521 419 853 - ORLÉANS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

L'an Deux mille vingt-quatre,

Le 30 juin,

A 14 heures,

Les associés de ASL INTRIM, société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00€, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents:

- M.ALTUN Adem, Gérant associé
- 23 Rue Roger Salengro 45120 CHALETTE SUR LOING
- M.ALTUN Halil
- 23 Rue Roger Salengro 45120 CHALETTE SUR LOING
- Mme DE SA PEREIRA Félicidade
- 34 Rue de la Libération 45120 CORQUILLEROY

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par M.ALTUN Adem, gérant associé.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,

FD AA AH

- Continuité de l'exploitation,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice comptable de 20 050,05, et décide de l'affecter comme suit :

Affectation aux autres réserves pour 20 050,05€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

FD AA AH

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.



FG

AA



PH



**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SARL A.S.L. INTERIM
AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE
9 RUE MARCEL PAUL

45120 CHALETTE SUR LOING
Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Copie certifiée conforme à l'original, le gérant



Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE
7 Place Victor Hugo
BP 911
45260 LORRIS
02 38 92 44 11

SARL A.S.L. INTERIM
9 RUE MARCEL PAUL

45120 CHALETTE SUR LOING

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
COMPTES ANNUELS	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion	p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement	p. 9
. Annexe	pp. 10 - 16
DOCUMENTS FISCAUX	p. 17
. Bilan actif 2050	
. Bilan passif 2051	
. Compte de résultat de l'exercice 2052	
. Compte de résultat de l'exercice (suite) 2053	
. Immobilisations 2054	
. Tableau des écarts de réévaluation sur immos. amort. 2054 BIS	
. Amortissements 2055	
. Provisions inscrites au bilan 2056	
. Etat des échéances des créances et des dettes 2057	
. Détermination du résultat fiscal 2058-A	
. Déficits, indemnités pour congés payés & prov. non déd. 2058-B	
. Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers 2058-C	
. Détermination des plus / moins values au taux de 16/19 % 2059-A	
. Affectation des + val. à CT & + val. de fusion ou d'apport 2059-B	
. Suivi des moins-values à long terme 2059-C	
. Affectation des plus-values à long terme 2059-D	
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2059-E	
DOSSIER DE GESTION	p. 35
DETAILS DES COMPTES ANNUELS	p. 42

FIDUCIAL EXPERTISE
7 Place Victor Hugo
BP 911
45260 LORRIS
02 38 92 44 11

**RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SARL A.S.L. INTERIM

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 185 764,56 euros
- Chiffre d'affaires :	3 051 917,49 euros
- Résultat net :	20 050,05 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A LORRIS
Le 09/07/2024

Pour Fiducial Expertise

Sandra HUET
Directrice de Région

Pour Fiducial Expertise

Max BERTRAND
Directeur d'agence

SARL A.S.L. INTERIM
9 RUE MARCEL PAUL

45120 CHALETTE SUR LOING

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/03/2024	Net au 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	3 000	3 000		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	41 856	35 388	6 468	10 643
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	99 475		99 475	92 700
Total	144 331	38 388	105 943	103 343
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 020 073		1 020 073	967 175
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				933
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				22 782
Autres créances	16 347		16 347	19 787
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	2 500		2 500	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	40 901		40 901	98 342
Total	1 079 821		1 079 821	1 109 019
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	1 224 152	38 388	1 185 764	1 212 362

	Net au 31/03/2024	Net au 31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	41 171	21 864
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	20 050	19 307
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	72 221	52 171
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 870	800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 431	6 552
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	77 565	79 401
. Organismes sociaux	738 780	855 076
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 815	7 525
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	252 759	210 419
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	324	419
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	1 113 544	1 160 192
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 185 765	1 212 382

	du 01/04/2023	%	du 01/04/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/03/2024	CA	au 31/03/2023	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	3 051 917	100,00	2 226 973	100,00	824 944	37,04
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	104 934	3,44	365 857	16,43	-260 922	-71,32
Total	3 156 852	103,44	2 592 830	116,43	564 022	21,75
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	352 989	11,57	176 831	7,94	176 158	99,62
Total	352 989	11,57	176 831	7,94	176 158	99,62
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	3 745	0,12	12 919	0,58	-9 174	-71,01
Salaires et traitements	2 217 853	72,67	1 747 442	78,47	470 411	26,92
Charges sociales	535 927	17,56	601 119	26,99	-65 192	-10,85
Dotations amortissements, dep. et prov.	4 175	0,14	5 267	0,24	-1 092	-20,74
Autres charges	226	0,01	113	0,01	113	100,51
Total	2 761 926	90,50	2 366 860	106,28	395 066	16,69
Résultat d'exploitation	41 938	1,37	49 135	2,21	-7 203	-14,58
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	41 938	1,37	49 135	2,21	-7 203	-14,58
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	15 596	0,51	22 308	1,00	-6 711	-30,09
Résultat exceptionnel	-15 596	-0,51	-22 308	-1,00	6 711	30,09
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	6 290	0,21	7 525	0,34	-1 235	-16,41
Résultat de l'exercice	20 052	0,65	19 307	0,87	744	3,85

	du 01/04/2023	%	du 01/04/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/03/2024	CA	au 31/03/2023	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	3 051 917	100,00	2 226 973	100,00	824 944	37,04
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	3 051 917	100,00	2 226 973	100,00	824 944	37,04
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 051 917	100,00	2 226 973	100,00	824 944	37,04
Consommations de l'exercice	352 989	11,57	176 831	7,94	176 158	99,62
Valeur ajoutée	2 698 928	88,43	2 050 142	92,06	648 786	31,65
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.	3 745	0,12	12 919	0,58	-9 174	-71,01
Charges de personnel	2 753 780	90,23	2 348 561	105,46	405 219	17,25
Excédent brut d'exploitation	-68 597	-1,92	-311 337	-13,98	252 740	81,15
Reprises sur provisions et transferts	104 921	3,44	365 848	16,43	-260 928	-71,32
Autres produits	14	0,00	8	0,00	5	66,09
Dotations amortissements et prov.	4 175	0,14	5 267	0,24	-1 092	-20,74
Autres charges	226	0,01	113	0,01	113	100,51
Résultat d'exploitation	-41 836	-1,37	-49 139	-2,21	7 303	14,85
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat courant avant impôts	-41 836	-1,37	-49 139	-2,21	7 303	14,85
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	15 596	0,51	22 308	1,00	-6 711	-30,09
Résultat exceptionnel	-15 596	-0,51	-22 308	-1,00	6 711	30,09
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	6 290	0,21	7 525	0,34	-1 235	-16,41
Résultat net de l'exercice	20 050	0,66	19 307	0,87	744	3,85

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/04/2023 au 31/03/2024 Durée : 12 mois	du 01/04/2022 au 31/03/2023 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	-58 597	-311 337
+ Transferts de charges d'exploitation	104 921	365 848
+ Autres produits d'exploitation	14	8
- Autres charges d'exploitation	226	113
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	15 596	22 308
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	6 290	7 525
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	74 725	24 514

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2024

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2° NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	3 000			3 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	41 856			41 856
Immobilisations financières.....	92 700	6 775		99 475
Total.....	137 556	6 775		144 331

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	3 000			3 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	31 213	4 175		35 388
Total.....	34 213	4 175		38 388

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	L	2 à 5 ans				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

Dépréciation des stocks

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....

Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	99 475		99 475
Actif circulant et charges constatées d'avance.	1 036 420	1 036 420	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....

Clients et comptes rattachés.....

Autres créances.....

Disponibilités.....

671 040

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	25 431	25 431		
Dettes fiscales et sociales.....	1 083 243	1 083 243		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....				
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	1 108 674	1 108 674		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
Dettes garanties par des suretés réelles			Non recensé
Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie
Engagements donnés			Non recensé
Intérêts sur emprunts.....			
Avals et cautions.....			
Autres engagements donnés.....			
Engagements réciproques			Non recensé
Effets escomptés non échus.....			
Crédit-bail mobilier.....			
Crédit-bail immobilier.....			
Locations longue durée.....			
Autres engagements réciproques.....			
Engagements reçus			Non recensé
Avals et cautions.....			
Autres engagements reçus.....			
Effectifs			
Autres informations significatives			Non recensé

SARL A.S.L. INTERIM
9 RUE MARCEL PAUL

45120 CHALETTE SUR LOING

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2024

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12	
9 RUE MARCEL PAUL		45120 CHALETTE SUR LOING	
Numéro SIRET* 52141985300028		Néant ☐ Ex. précédent (N-1) clos le :	

		Exercice N, clos le : 31/03/2024			31/03/2023
		Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB	AC		
A N	Frais de développement*	CX	CQ		
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 000	3 000
T	Fonds commercial (1)	AH	AI		
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
I C	Constructions	AP	AQ		
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS		
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	41 856	35 388
P	Immobilisations en cours	AV	AW		6 468
B	Avances et acomptes	AX	AY		
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT		
L F	Autres participations	CU	CV		
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC		
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE		
E	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	99 475	99 475
TOTAL (II)		BJ	BK	144 331	38 388
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM		
C T	En cours de production de biens	BN	BO		
T	En cours de production de services	BP	BQ		
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
C K	Marchandises	BT	BU		
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW	2 500	2 500
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 020 073	1 020 073
C R	Autres créances (3)	BZ	CA	16 347	16 347
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE		
I	Disponibilités	CF	CG	40 901	40 901
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
R	TOTAL (III)	CJ	CK	1 079 821	1 079 821
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 224 153	38 388
				1 185 765	1 212 362
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP	(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop. : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	41 171	21 864
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 050	19 307
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	72 221	52 171
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 870	800
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 431	6 552
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 083 243	1 152 840
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EA		
TOTAL (IV)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 113 544	1 160 192
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 185 765	1 212 362
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 113 544	1 160 192
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM							Néant		*
		Exercice N					Exercice N-1		
		France		Exportation et intrac.		Total			
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF			
	- services*	FG	3 051 917	FH		FI	3 051 917	2 226 973	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 051 917	FK		FL	3 051 917	2 226 973	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	104 921	365 848	
	Autres produits (1) (11)					FQ	14	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 156 852	2 592 830	
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	352 989	176 831	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 745	12 919	
	Salaires et traitements*					FY	2 217 853	1 747 442	
	Charges sociales (10)					FZ	535 927	601 119	
	Dotations - Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	4 175	5 267	
	Dont dot. amort. du fonds de commerce			HS					
	d'exploitation : - dotations aux provisions					GB			
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	226	113	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 114 915	2 543 691	
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	41 936	49 139	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	41 936	49 139	

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM		Néant			
		Exercice N		Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB			
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 596	22 308	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 596	22 308	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-15 596	-22 308	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	6 290	7 525	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 156 852	2 592 830	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 136 802	2 573 523	
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	20 050	19 307	
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY			
	(2) Dont - prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G			
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP			
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transfert de charges	A1	104 921	365 848	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		99		
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9 Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7 Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
PENALITES & AMENDES		Charges except.	15 596	Produits except.	
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à post 3			
I	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	3 000	KE		KF		
C	Terrains						KG		KH		KI		
	Cons truc tions	- Sur sol propre	Dont Composant	L9		KJ		KK		KL			
		- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1		KM		KN		KO			
		- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2		KP		KQ		KR			
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencements, aménagements div*			KV		KW		KX				
		- Matériel de transport*			KY	34 846	KZ		LA				
		- Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 010	LC		LD				
L	Immobilisations corporelles en cours						LE		LF		LG		
E	Avances et acomptes						LH		LI		LJ		
S	TOTAL III						LK		LL		LM		
							LN	41 856	LO		LP		
F	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
I	Autres participations						8U		8V		8W		
N	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	92 700	1U		1V	6 775	
	TOTAL IV						LQ	92 700	LR		LS	6 775	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						0G	137 556	0H		0J	6 775	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice		Réalisation légale ou éval en équ.					
				par virement de poste à poste 1		par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise en équ. 2		3		valeur d'origine des immobilisations en fin 4			
I	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				C0		D0		D7		
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				LV		LW	3 000	1X		
C	Terrains						LX		LY		LZ		
	Constructions	- Sur sol propre					MA		MB		MC		
		- Sur sol d'autrui					MD		ME		MF		
R	- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions						MG		MH		MI		
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.						MJ		MK		ML		
R	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements						MM		MN		MO	
		- Matériel de transport						MP	34 846	MQ		MR	
		- Mat. de bureau et informatique, mobilier						MS	7 010	MT		MU	
L	- Emballages récupérables et div						MV		MW		MX		
L	Immob. corporelles en cours		MY				MZ		NA		NB		
E	Avances et acomptes		NC				ND		NE		NF		
S	TOTAL III						NG		NH	41 856	NI		
F	Participations évaluées (mise en équ.)						0U		M7		0W		
I	Autres participations						0X		0Y		0Z		
N	Autres titres immobilisés						2B		2C		2D		
	Prêts et autres immob. financières						2E		2F	99 475	2G		
	TOTAL IV						NJ		NK	99 475	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OK		OL	144 331	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					31/03/2024	
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM				Néant		

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B	
Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM										Néant		*
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*										
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.				
Frais d'établ. et développement	CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles	PE	3 000	PF		PG		PH		3 000			
TOTAL I	RK	3 000	RM		RN		RO		3 000			
Terrains	PI		PJ		PK		PL					
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
Construct*	PR		PS		PT		PU					
- Sur sol d'autrui	PV		PW		PX		PY					
- Installations générales, agencements et aménagements des	PZ		QA		QB		QC					
Inst. tech., matériel et outillage ind.	QD		QE		QF		QG					
Autres	QH	24 661	QI	4 000	QJ		QK		28 661			
- Installations générales, agencements et aménagements	QL	6 553	QM	175	QN		QO		6 728			
immob. corp.	QP		QR		QS		QT					
- Matériel de bureau et informatique, mobilier												
- Emballages récup. et div.												
TOTAL II	QU	31 213	QV	4 175	QW		QX		35 388			
TOTAL GENERAL (I + II)	ON	34 213	OP	4 175	OQ		OR		38 388			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisat° amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel						
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I	R	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
N Inst. gales., agn	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
C Inst gales.agenc & am. div	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
R Mat bur & inf mob	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
P Emb. récup., div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations - Total III	NL			N			NO					
TOTAL général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)						
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursemt des obligations						SP		SR				

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM		Néant		*	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC	
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF	
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6	
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM	
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K	
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER	
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U	
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D	
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H	
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05	
R - titres de participat°	9U	9V	9W	9X	
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09	
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
I Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
- d'exploitation		UE	UF		
Dont dotations et reprises - financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise :		SARL A.S.L. INTERIM		Néant		*	
-------------------------------	--	---------------------	--	-------	--	---	--

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3		
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	99 475	UV		UW	99 475			
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA	182 260		182 260					
	Autres créances clients	UX	837 813		837 813					
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)	Z1								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB							
		Autres impôts, taxes, versements assim.	VN							
		Divers	VP							
	Groupes et associés (2)	VC	6 347		6 347					
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	10 000		10 000					
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	1 135 896	VU	1 036 420	VV	99 475		
RE NV	(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF								

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine	VG									
	à + de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 431		25 431						
Personnel et comptes rattachés		8C	77 565		77 565						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	738 780		738 780						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	13 815		13 815						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	252 759		252 759						
Collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	324		324						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupes et associés (2)		VI									
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr		8K									
Dette représentative de titres empruntés*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 108 674	VZ	1 108 674						
RE NV	(1) Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032							
	Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK									
	(2) Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL									

Exercice N, clos le : 31/03/2024									
Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM Néant									
I. REINTEGRATIONS BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés									
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) WD Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles WE									
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.* WF Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS) WG									
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option RA Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) RB									
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)* WI Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067) XX									
Amendes et pénalités WJ 15 596 Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis) XZ									
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI									
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part									
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.* WL Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI L7									
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)									
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%									
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme									
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé) intérêts exécutés (art. 39-1-3 et 212) SU Zone d'ent.* (act. exo.) SW									
Dont : Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage									
TOTAL I 41 936									
II. DEDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)									
Régimes Plus-values - imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *									
imposition nettes - imposées aux taux de 0%									
particuliers à - imposées aux taux de 19%									
et impos. long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
Autres plus-values imposées au taux de 19%									
différées Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))									
Produit net des act* et parts d'intérêts :									
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)									
Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer									
Mesures Majoration d'amortissement *									
Entreprise nouvelle 44 septies K9 Entreprise nouvelle art. 44 sexies L2 Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A) L5									
d'incitation Sociétés d'investissement immo. K3 Zone restruc. défense (art. 44 terdecies) PA									
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies) OV Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44) 1F Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies) XC									
Zone de revitalisation rurale (44) PC Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies) PP Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) PB									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Déd. div. (cf. feuillet séparé) dont déd. except. (art 39 decies) Créance dégaugée par le report en arrière du déf. (IS) ZI									
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies A) dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)									
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C) dont déd. except. pour investissement (art 39 decies D)									
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)									
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies F) dont déd. except. pour investissement (art 39 decies G)									
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
TOTAL II									
III. RESULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation bénéfice (I moins II) XI 41 936									
des déficits reportables : déficit (II moins I) XJ									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) ZL									
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS) XL									
RESULTAT FISCAL BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO) XN 41 936 XO									

N° 2058-B 2024

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM		Néant		*			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT							
Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie		0C					
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		0D	19 307				
Prélèvements sur les réserves		0E					
TOTAL I		0F	19 307				
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB					
	- Autres réserves	ZD	19 307				
	Dividendes	ZE					
	Autres répartitions	ZF					
	Report à nouveau	ZG					
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	19 307			
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation							
RENSEIGNEMENTS DIVERS				EXERCICE N	EXERCICE N -1		
Engagements		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	YQ			
		- Engagements de crédit-bail immobilier		YR			
		- Effets portés à l'escompte et non échus		YS			
Détails des postes	Autres achats et charges externes	- Sous-traitance		YT			
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	6 511	XQ	86 970	29 582
		- Personnel extérieur de l'entreprise		YU	22 756		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	69 872	38 396	
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV			
	impôts et taxes	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES		ST	173 391	108 853
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052		ZJ	352 989	176 831	
		- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	604	9 850	
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	3 141	3 069
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052		YX	3 745	12 919	
T.V.A.		- Montant de la TVA collectée		YY	594 065	445 395	
		- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	33 350	15 222	
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2023)*			OB	2 212 789		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so			ZK	%	%	
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE			XP			
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)			ZR			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			RH			
	Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK	
					PV à 19 %	JM	
		Groupe : résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN	
				PV à 19%	JP		
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale		JH		N°SIRET de la société mère	JJ		

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2024

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM							Néant	*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 % (11)	
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)				
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+					+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+					+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+					+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+					+
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+		
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-		
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+		+
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)								
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM		Néant		*	
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)			
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *			
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)			
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%	
1		2	3	4	
Moins-values nettes N					
Moins-values N-1					
nettes à long terme N-2					
subies au cours N-3					
des dix exercices N-4					
antérieurs N-5					
(montants restant à N-6					
déduire à la clôture N-7					
du dernier exercice) N-8					
N-9					
N-10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES					
Origine	Moins-values		Imputations sur les PVL	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
	à 19 %, ou à 15 %	à 19 % ou 15% imposables sur le résultat de de l'exercice			
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values N-1					
nettes à long N-2					
terme subies N-3					
au cours des N-4					
dix exercices N-5					
antérieurs N-6					
(montant restant N-7					
à déduire à la N-8					
clôture du dernier N-9					
exercice) N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2024

Désignation de l'entreprise :		SARL A.S.L. INTERIM				Néant		*	
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*									
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N									
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme							
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1								
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2								
Total (lignes 1 et 2)	3								
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4								
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5								
Total (lignes 4 et 5)	6								
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7								

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.L. INTERIM		Néant	
Exercice ouvert le : 01/04/2023	et clos le : 31/03/2024	Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 051 917	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0	
Total 1	OX	3 051 917	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0	
Subv. d'exploitation reçues	OF	0	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0	
Total 2	OM	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	ON	20 398	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	245 621	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	-0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0	
Total 3	OJ	266 019	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	2 785 898
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).		SA	2 785 898
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	Du		Au
Date de cessation		HR	